



**Conférence des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr. limitée  
26 septembre 2013  
Français  
Original: anglais

---

**Conseil du commerce et du développement**

Soixantième session

Genève, 16-27 septembre 2013

**Projet de rapport du Conseil du commerce  
et du développement sur sa soixantième session**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, du 16 au 27 septembre 2013

**Additif**

Table des matières

	<i>Page</i>
Résumé du Président .....	2
Rapport sur l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien .....	2

## Résumé du Président

### Rapport sur l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien

(Point 11 b) de l'ordre du jour)

1. Le secrétariat de la CNUCED a présenté le Rapport sur l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien (TD/B/60/3) et résumé l'incidence des contraintes qui pèsent sans relâche sur l'économie du territoire palestinien occupé. L'occupation et les colonies de peuplement israéliennes ont empêché le développement de la Palestine, et la viabilité budgétaire n'était qu'un mirage dans un contexte d'occupation. Les fuites fiscales palestiniennes enregistrées chaque année au profit d'Israël représentaient 17 % des recettes fiscales et 18 % des salaires des fonctionnaires; ces fuites ne cessaient de s'accumuler depuis la création de l'Autorité palestinienne, en 1994. Le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et les membres du Comité spécial de liaison partageaient les mêmes préoccupations que la CNUCED concernant la fragilité budgétaire de la Palestine. Le secrétariat a établi une liste de recommandations pour endiguer la déperdition des recettes fiscales engendrée par les importations et la contrebande en provenance d'Israël ou transitant par son territoire.
2. Vingt-deux représentants, dont six représentants de groupes régionaux, ont fait des déclarations sur le rapport. Tous, sauf un, se sont félicités des conclusions du rapport et ont salué les efforts déployés par le secrétariat pour aider le peuple palestinien. De nombreux représentants estimaient que le rapport était concis, convaincant et instructif tout en étant inquiétant et pertinent.
3. La plupart des représentants jugeaient que le rapport avait bien répertorié les principaux obstacles au développement du territoire palestinien occupé et adhéraient à ses recommandations, en particulier celles qui visaient à endiguer les fuites fiscales palestiniennes vers Israël et à remplacer le Protocole sur les relations économiques entre Israël et la Palestine, connu sous le nom de Protocole de Paris, par un cadre équilibré favorisant le développement et l'indépendance budgétaire de la Palestine et donnant au peuple palestinien le droit d'intégrer l'économie mondiale et de contrôler son territoire et ses ressources. Une telle approche réduirait la dépendance de la Palestine à l'égard de l'économie israélienne, lui permettrait d'importer des produits moins chers et d'améliorer sa situation budgétaire.
4. La grande majorité des représentants sont également convenus que l'occupation avait entraîné une hausse des coûts de production, l'isolement du territoire palestinien occupé des marchés mondiaux, l'imposition du blocus de Gaza, des restrictions de la circulation, l'édification d'un mur de séparation, la confiscation de terres, la réduction de la productivité, la baisse des exportations et la hausse des importations, la réduction des services publics et un affaiblissement de l'infrastructure. De nombreux représentants ont réaffirmé leur solidarité envers le peuple palestinien et sa lutte légitime pour un État indépendant, viable, sans discontinuité territoriale sur la base des frontières de 1967 et avec Jérusalem-Est comme capitale. Ils se sont félicités de la reprise des pourparlers de paix, et beaucoup d'entre eux ont donné des exemples du soutien que leur pays avait fourni au peuple palestinien.
5. Presque tous les représentants se sont dits préoccupés par la situation économique désastreuse dans laquelle se trouvait le territoire palestinien occupé, notamment les sombres perspectives de croissance, les contraintes de plus en plus lourdes pesant sur le développement, l'incertitude omniprésente, le chômage élevé, la crise budgétaire, la situation lamentable du marché du travail, la destruction des capacités de production, les violations du droit international par la Puissance occupante et le manque de contrôle de l'Autorité palestinienne sur les frontières, le commerce et les données commerciales.

6. Un représentant a remercié la CNUCED pour l'exactitude de son rapport. Il a ajouté que la politique d'implantation de colonies entraînerait l'échec du règlement prévoyant deux États. Comment la Palestine pouvait-elle se développer alors que sa population n'était pas autorisée à utiliser les routes construites sur son propre territoire? L'occupation et le blocus du territoire palestinien occupé étaient à l'origine de toutes les crises économiques. Ce représentant a demandé à la CNUCED et aux donateurs de tenir la puissance occupante responsable de cette politique destructrice et a salué la décision de l'Union européenne d'exclure les colonies de peuplement de son accord bilatéral avec Israël.

7. Une autre représentante a dit que ce point de l'ordre du jour, consacré à un seul peuple, illustre bien la politisation de la CNUCED. Les conflits et les clivages politiques n'avaient pas leur place à la CNUCED et devaient être abordés ailleurs. Le rapport de la CNUCED blâmait à maintes reprises Israël pour tous les problèmes affectant la société palestinienne, sans se soucier des préoccupations israéliennes en matière de sécurité. Comme la situation s'était améliorée à cet égard, seuls quelques barrages étaient mis en place lorsqu'une alerte de sécurité était déclenchée. L'intervenante a dit que la crise budgétaire palestinienne avait été causée par un dépassement des dépenses et un déclin de l'aide; elle a ajouté qu'Israël avait à deux reprises transféré des paiements anticipés à l'Autorité palestinienne, qui avait versé 54 millions de dollars à des terroristes détenus dans des prisons israéliennes. Selon elle, l'estimation que la CNUCED a faite des fuites fiscales palestiniennes reposait sur une mauvaise interprétation des recherches de la Banque d'Israël ainsi que sur de fausses hypothèses. La représentante a souligné qu'Israël avait tout intérêt à ce que la Palestine ait une économie florissante et a mentionné plusieurs initiatives israéliennes qui visaient à soutenir l'agriculture et les travailleurs palestiniens. Israël espérait que les négociations engagées avec la partie palestinienne seraient couronnées de succès.

8. La plupart des représentants ont remercié la CNUCED d'apporter son soutien au peuple palestinien depuis des décennies par le biais de projets de coopération technique, y compris des projets de renforcement des capacités, de services consultatifs et de recherches. Se référant au rapport, ces représentants ont fait observer que l'occupation et l'implantation de colonies mettaient le développement hors d'atteinte et que la communauté internationale devait accorder suffisamment d'aide à l'Autorité palestinienne pour qu'elle puisse maintenir ses acquis institutionnels et atténuer les contraintes budgétaires. Il fallait cependant mettre fin à l'occupation et permettre au peuple palestinien d'exercer son droit à l'autodétermination et à la souveraineté. Des représentants ont souligné qu'il était important d'appuyer le programme exemplaire de la CNUCED, compte tenu de la vulnérabilité du territoire palestinien occupé face aux chocs politiques et économiques, et ont appelé à mobiliser davantage de ressources pour répondre aux besoins spécifiques de l'économie palestinienne et remplir le mandat de Doha.